



Marche-en-Famenne, le 03 décembre 2020

Chers membres,
Chers moniteurs et chargés de cours,
Chers stagiaires,

Objet : Décisions suite à l'analyse des données sanitaires connues à ce jour

1. Comme vous, nous reconnaissons que le plus grand flou existe dans l'analyse des avis, décisions émis par les différentes autorités tous niveaux de pouvoir confondus. Chacun d'entre nous espère des guidances, des balises afin de pouvoir organiser son emploi du temps et sa vie familiale assez impactés depuis presque un an déjà ! Alors, en ce début de mois de décembre, Fact and Figures only ! Ne considérons que des faits !
2. Le CA de crise de l'UPMM s'est réuni virtuellement ce jeudi afin d'analyser les faits, sa cellule Formation épaulée par son trésorier et son conseiller pédagogique et technique ont épluché les conditions actuelles :
 - sur le site de l'Adeps : « FORMATION DES CADRES : Tous les cours en présentiel tant théoriques que pratiques sont reportés (Ref : <http://www.sportadeps.be/index.php?id=8719>).
 - les rassemblements de plus de 4 personnes sont interdits, sauf dérogation du bourgmestre.
 - la France pourrait le 15 décembre assouplir certaines mesures, en cas de diminution des contaminations sous un certain seuil...
 - pour nos autorités les déplacements non essentiels à l'étranger sont interdits, et nous pensons, le resteront, mais nous devons aussi prendre en compte la problématique lors du retour du dépistage et d'une quarantaine obligatoire en attendant les résultats.
 - Analyse sous l'angle sanitaire du recyclage moniteur en randonnée niveau 3: concernant les cours lors du recyclage déjà reporté au 18, 19 et 20 décembre, il serait compliqué de maintenir les mesures sanitaires de précaution lors des différents exercices.
 - Feu vert Adeps pour les cours/recyclages ? : un responsable Adeps interpellé signale : *L'arrêté ministériel du 28/10 permet aux établissements de l'enseignement supérieur et de promotion sociale de poursuivre les leçons et activités conformément aux directives des communautés. Le service Formation Cadre de l'Adeps se rattache en général à la promotion sociale. On doit actuellement se baser sur la circulaire 7703 du 24/08. Nous sommes en code rouge. Donc pour moi, les recyclages ne peuvent avoir lieu. Si on repasse en code orange OK.*
 - A notre question « passage de frontière autorisé pour cours ou recyclage », le même service répond : *Compte tenu de la circulaire et de la demande de limiter les déplacements, je dirais NON. Les stages pour les sportifs professionnels, sportifs sous statut (SHN ET ES) possible car dérogation dans le protocole sport. Si OK dans le pays de stage. Mais attention, les contrôles aux frontières seront renforcés affirme notre Premier Ministre et quarantaine obligatoire de 10 jours au retour.*
 - Au niveau réservation des salles de cours/gîtes : le centre Adeps limite apparemment le nombre de personnes en salle mais ne les ferme pas (encore), le centre La Marlagne à Wépion où nous devons donner des cours vient de nous signaler qu'il supprimait toutes les réservations jusqu'au 15 janvier. Par contre, la salle de cours de Marche-en-Famenne ne pose pas de problème jusqu'à présent et

l'hébergement français envisagé pour le premier WE de formation « Educ hiver » entre les fêtes confirme vouloir ouvrir et donner à manger à ses occupants...Mais nous ne pourrions donc y aller légalement ! Nous avons un plan B « WE de formation Educ hiver » avec une réservation d'un hébergement dans les Vosges fin janvier. Nous avons une réservation pour la petite salle de Marche le premier WE de mars pour le recyclage comme déjà annoncé.

- Comme annoncé, nos Autorités planifient la prochaine réévaluation des mesures sanitaires le 15 janvier avec une mise en application usuelle le lundi qui suit...impactant encore les premiers cours Educ...

3. L'UPMM décide donc :

- **Le recyclage** prévu pour les AMM Niv 3 est reporté au **05, 06 et 07 mars**.

(AG UPMM ce vendredi 05 mars en soirée)

- Pour la **Formation MS Initiateur** débutant ce 07 février...normalement pas (encore) impactée, **PAS de changement**.

- pour la **Formation MS Educateur (cycle complet été + hiver)**, elle débutera ce **19 décembre en mode visio** pour le briefing initial « Introduction à la formation ». Les autres heures de cours de la journée seront planifiées plus tard, a priori, en mai (Cfr grille programme)

La journée du Sa 09 Jan est reportée au Di 07 Fev (Cfr grille programme)

Le dimanche 28 Fev est gardé comme jour de réserve.

- Pour la **Formation MS Educ Hiver**, elle a **débuté** en mode visio ce Sa 14 Nov.

Le module de Mise en situation hivernale dans le Jura est reporté dans les Vosges au WE du 29, 30 et 31 janvier. Les stagiaires ayant versé 70 EUR afin d'être couverts par notre Compagnie d'assurance pour les premiers cours Educ Hiver 2020, en ce y compris le stage Mise en situation dans le Jura ainsi décalé, verront le versement reporté pour 2021 et donc déduit de l'affiliation UPMM pleine 2021.

Le module « Sécurité de la progression en montagne estivale » sera reporté au Di 28 mars avec les MS Educ complet. Le WE des 09 et 10 janvier est reporté au 23 et 24 janvier. Le WE des 16 et 17 janvier est reporté au 06 et 07 février. (Cfr grille programme)

4. Chers amis, comme vous le voyez, l'UPMM suit de très près la situation sanitaire et veut, en priorité, mettre la sécurité de tous les stagiaires et chargés de cours en avant. Ce n'est pas de gaité de cœur ni par volonté de combler nos temps libres que le CA passe de très nombreuses heures à modifier ces grilles programme impactant d'autant les réservations de salles et provoquant autant de changements dans nos agendas respectifs.

5. Nous vous souhaitons donc, à toutes et tous, une excellente fin d'année, de Bonnes Fêtes et une saison 2021 pleine de nouveaux défis à relever à nos côtés !
Prenez soin de vous et de vos proches.

Alain DANTINNE
Président UPMM

